

ASSOCIATION QI LING



Bulletin d'inscription - QI GONG

NOM (M. Mme. Mlle) _____

PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE ____/____/____

ADRESSE _____

C. P. _____ VILLE _____

PROFESSION _____

TEL FIXE : 05 _____ MOBILE : 06 _____

ADRESSE INTERNET _____ @ _____

DROIT A L'IMAGE : OUI NON

Cochez la case qui vous correspond :

- Forfait 10 cours : 192,00 euros (licence comprise)
- A l'année, un cours par semaine : 330 euros (licence comprise)
- A l'année, cours à volonté : 380 euros (licence comprise)
- Cours d'essai pour 2 cours : 15 euros

Règlement de la cotisation pour un an de date à date, Les personnes qui adhèrent à l'association par exemple en mars, régleront leur cotisation de mars à mars.

Libre à vous de suivre les cours à Artigues et/ou Bruges.

Les règlements

En une fois ou en trois fois. Les chèques seront présentés selon les dates choisies.

- Pour un cours par semaine : un chèque de 330 euros à l'ordre de « Association Qi Ling ».
- Plusieurs cours par semaine : un chèque de 380 € à l'ordre de « Association Qi Ling ».

Possibilité de régler par virement bancaire, le RIP est sur le site.

Concernant les forfaits 10 cours :

- Un chèque de 192 euros à l'ordre de l'Association Qi Ling.
- Un carton est à imprimer sur le site afin de noter vos jours de pratique.

Le dossier d'inscription comprend :

- Ce bulletin complété et signé- le règlement de votre choix (chèque(s)) - 1 photo d'identité à la lère inscription - un certificat médical de moins de 3 mois mentionnant que vous êtes apte à la pratique du Qi Gong (durée de validité du certificat médical : 3 ans). Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

La cotisation à l'association marque l'adhésion au projet associatif, et non une « avance » sur des services attendus. Par conséquent, aucun remboursement ne peut avoir lieu.

Vous certifiez avoir pris connaissance du détail des modalités des pages 1 et 2.

Fait à, _____ le, _____

Signature précédée de « lu et approuvé ».